

Joigny

infos



Joigny sous la neige

Circulation et stationnement perturbés

- Avenue Charles de Gaulle : circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys".
- Rue Davier fermée à la circulation entre la rue Bourg-le Vicomte et la contre-allée du bd du Nord jusqu'au 9 décembre.
- Rue Henri Bonnerot fermée à la circulation entre le parking et la rue du Loquet.
- Avenue Gambetta : stationnement interdit sur trois emplacements devant le n° 50 pour l'aménagement d'une agence bancaire. La circulation piétonne est maintenue.

Révision générale du PLU - permanences

Les élus tiendront une permanence à la mairie (bureau des adjoints) les samedis 1^{er} décembre et 5 janvier de 10h à 12h et les mardis 4 décembre et 8 janvier de 18h à 20h.

Listes électorales - inscriptions

Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales en vous présentant au service population de la mairie (guichet 1) muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent. Si vous avez changé de domicile dans la commune, vous devez le signaler à ce même service. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 et qui se sont fait recenser à Joigny seront inscrits automatiquement. Il est toutefois préférable de se renseigner pour vérifier que cette inscription a bien été effectuée.

Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi),
le samedi de 8h à 12h pour le service population
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01
N° d'astreinte 06 08 95 67 08 en cas d'urgence

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. fax 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - tél. 03 86 62 24 16
Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars
- du lundi au vendredi de 14h à 17h
- le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée mardi 25 décembre. Elle est reportée au mercredi 26.

Le parking dit "du tribunal" devient "la place Saint-André"

Lors de sa réunion du 11 septembre dernier, le conseil municipal a décidé de dénommer, "place Saint-André", l'espace constitué par le parking situé entre la rue Notre Dame, la rue Jacques d'Auxerre et la place de la République. En effet, il convenait de rebaptiser ce lieu suite à la fermeture des tribunaux d'instance et de commerce et à la vente des immeubles.

Enquête publique - SAS SOREAL nutrition animale

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une installation de fabrication de produits d'alimentation animale déposée par la SAS SOREAL nutrition animale est ouverte jusqu'au 14 décembre à la mairie. Les observations que soulève le projet peuvent être consignées sur les registres déposés dans les mairies de Joigny, Champlay, Chamvres, Laroche-St-Cydroine, Looze et Paroy-sur-Tholon. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Joigny les 1^{er} et 6 décembre de 14h à 17h et le 14 décembre de 15h à 18h. Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Delaube - Sté SOREAL nutrition animale. Tél. 06 72 75 45 15

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons Conciliateur de justice

Judi 6 décembre (10h - 12h)
Mercredi 19 décembre (9h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de décembre

le 3 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert
le 10 : pharmacie Leblanc - 64 rue Jacques d'Auxerre
le 17 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta
le 24 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel
le 31 : pharmacie Simonot - C. cial La Madeleine

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Judi 20 décembre de 9h30 à 12h
Permanences à la gendarmerie - 10 rue du Maillet d'Or.

ADIL 89 - Espace info → énergie de l'Yonne

Samedi 15 décembre de 10h à 12h

Responsable de la publication : Bernard Moraine
Dépôt légal : 4^e trimestre 2012 - ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon
imprimeur Sens - Visuels : ville de Joigny, Emmanuel Robert-Espalieu,
Sylvette Massé amicale du 1^{er} RVY, Claude Reboul, Agence AEI, USJ, Yonne
Républicaine, Anne-Paule Thorel
Illustration : 2m-at-work.com



Un sourire, des sourires...

En ce matin de rentrée scolaire, devant l'école élémentaire Albert Garnier, avec mon adjointe aux affaires scolaires, Manuelle Moine, nous avons le sourire car nous étions sûrs d'avoir remporté le défi que l'inspection d'académie nous avait lancé de dépasser le chiffre de 85 élèves inscrits dans cette école à l'issue des vacances de Toussaint.

Deux mois et demi plus tôt nous avions déjà gagné ce même défi à l'école du Clos Muscadet.

Deux défis, deux victoires, ça donne le sourire non seulement aux élus, mais aussi aux enseignants, aux parents d'élèves et surtout aux enfants qui ne seront plus dans des classes surchargées.

Sourires aussi du côté des bénévoles des Restos du Cœur et de la Croix-Rouge française qui sont maintenant installés sur l'ancien site militaire, dans des locaux spacieux et fonctionnels, offrant ainsi des conditions d'accueil décentes à leurs nombreux bénéficiaires.

Encore des sourires, recueillis auprès de nos anciens en cette période de fête où les 1 575 Joviniens âgés de 70 ans et plus recevront de la part de la municipalité un colis en signe de respect, d'attachement et d'attention que toute une ville porte à ses "anciens".

Des sourires, il y en aura en cette période de Noël à Joigny, où votre équipe municipale et les agents de la ville vous ont concocté un programme de fêtes joyeuses et chaleureuses : marché de Noël qui fête ses dix ans, feu d'artifice, théâtre interactif, musique dans les rues et dans les églises, avec, en particulier, l'événement de cette fin d'année, la messe de Noël de J.J. Ryba, avec cœur, solistes, musiciens et comédiens venus d'ici ou d'ailleurs (République tchèque et Finlande).

Je souhaite de tout mon cœur à chacune et à chacun, aux petits comme aux grands, de belles fêtes de fin d'année, avec un beau sourire.

Votre dévoué maire.

Bernard MORAINÉ

La semaine bleue



1 - 2 - Le Zumbathon organisé par la ville et le centre de remise en forme pour femmes Curves a rassemblé 321 personnes le samedi 20 octobre sous le marché. Grâce aux différentes actions organisées dans le cadre des "20 ans du ruban rose", Curves a remis un chèque de 1 765 € à l'association nationale "Le cancer du sein, parlons-en !" et fait un don de 1 080 € à l'association locale Cap Saint-Martin.

3 - Le mets des mots - Ce spectacle, donné par la compagnie Théarto le samedi 27 octobre à la bibliothèque de La Madeleine dans le cadre du CLEA/CTL (contrat local d'éducation artistique et le contrat territoire lecture), a ravi le public attentif. [voir page 13]

4 - 5 - Départ du 1^{er} RVY - Dimanche 4 novembre, une cérémonie commémorant le départ du 1^{er} régiment des volontaires de l'Yonne (RVY) le 7 novembre 1944 a eu lieu avec C. Josselin, adjoint au maire, J. Ortega, conseiller général, A. Fabian, maire de Roderen, G. Stener, maire de Michelbach, R. Taupin, président de l'Union des amicales Jean-Marie et du 1^{er} RVY, D. Charpy, président du Groupe Bayard (photo 4). Les anciens du 1^{er} RVY étaient présents à cette manifestation (photo 5).

6 - Halloween - 240 sorcières, vampires et autres monstres ont déambulé dans les rues le mardi 6 novembre pour le traditionnel défilé d'Halloween organisé en partenariat avec des commerçants qui distribuaient bonbons et images.



La semaine bleue

Une quinzaine d'animations étaient organisées du 15 au 20 octobre dans le cadre de la semaine bleue. Elles se sont déroulées dans une solidarité intergénérationnelle et une ambiance conviviale. Cette manifestation a fédéré de nombreux partenaires autour du centre communal d'action sociale. Eveil musical, école d'autrefois, jeux divers, loto, goûter dansant figuraient parmi les activités et toutes ont remporté un franc succès.

Des travaux de voirie un peu partout en ville



Comme chaque année, divers travaux ont été réalisés sur la voirie communale. A l'est de la ville, le programme a consisté à reprendre les chaussées et trottoirs des rues des Grives et des Alouettes, les trottoirs de la rue des Tourterelles et les chaussées du lotissement Champ de Puce. Au total, près de 700 tonnes d'enrobés ont été mises en œuvre sur ces différentes voies et ce pour un coût de 109 603 € TTC.

Un autre programme de réfection de trottoirs, chiffré à 104 772 € TTC, est en cours de finition dans les quartiers ouest et rive gauche. Il concerne l'avenue de la Forêt d'Othe entre le boulevard Lesire Lacam et le chemin de la Voie Grasse, la rue du Clos Muscadet entre le boulevard Lesire Lacam et l'avenue du Commandant Tulasne, la rue de la Vigie et l'avenue de Sully entre le rond-point de la Résistance et la rue de la Commanderie. ■

Yves Genty

Adjoint au maire chargé des travaux



La rue des Alouettes... Avant.



Après

Vivre à Joigny

Ancien site militaire : La Croix-Rouge française et les Restos du Cœur s'installent

Deux bâtiments situés sur l'ancien site militaire, à proximité du pôle formation, abritent, désormais, les Restos du Cœur et la Croix-Rouge française, installés jusque-là au rez-de-chaussée de la bibliothèque, place du Général Valet. Les Restos du Cœur ont accueilli leurs premiers bénéficiaires le mardi 6 novembre pour les inscriptions à la campagne d'hiver. La Croix-Rouge française procède actuellement à son installation. Elle ouvrira ses portes au public dans le courant du mois de janvier.

Les aménagements intérieurs ont consisté à résorber les différences de niveau en créant des rampes inclinées, inverser le sens d'ouverture de certaines portes, doubler et isoler, peindre les murs et les sols dans diverses salles... Le volet accessibilité n'a pas été oublié puisque des accès depuis l'extérieur et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite ont été créés. ■



Les bénévoles des Restos du Cœur dans leurs nouveaux locaux.

Ces deux associations disposent désormais de locaux spacieux (respectivement 142 et 147 m²) qu'elles peuvent agencer de façon très fonctionnelle.

Pour offrir davantage de confort tant aux bénévoles qu'aux usagers et des conditions d'accueil décentes, la ville a fait réaliser un certain nombre de travaux. Les fenêtres ont été remplacées par des menuiseries équipées de double vitrage plus performant. Un auvent a été créé le long de la façade permettant aux usagers de patienter à l'abri les jours de pluie. La façade a été repeinte dans les mêmes tons que les bâtiments environnants.

Vivre à Joigny

Noël : un colis pour nos aînés

Produits bourguignons pour les uns, friandises et produits de toilette pour les autres, 1 575 colis de Noël seront offerts par la ville aux Joviniens âgés de 70 ans et plus et aux pensionnaires des maisons de retraite. Ce sera l'occasion pour les élus de montrer l'attachement que la municipalité porte à leur égard et pour les personnes âgées, souvent seules, de partager un moment convivial. La distribution sera effectuée courant décembre.

Comme chaque année, les colis non distribués profiteront, d'une part, à la banque alimentaire et aux Restos du Cœur qui se verront remettre les conserves, d'autre part, à l'UNRPA et au club de l'amitié qui se partageront le vin et, enfin, aux enfants des centres de loisirs qui dégusteront les friandises. ■

Cimetière : pas de tri des déchets !

Les déchets verts destinés à augmenter le compost des serres municipales à partir des plantes jetées au cimetière ne sont pas bien triés dans les bacs réservés à cet usage depuis plus d'un an. Dans ces bacs, il est même arrivé que l'on trouve des sacs d'ordures ménagères issus des habitations proches ou encore des troncs d'arbres provenant de taille de jardins à proximité !

Le tri sélectif des déchets est donc provisoirement arrêté. Ce geste que nous voulions citoyen, celui de choisir le bon container, même au cimetière, deviendra peut-être une évidence... plus tard. ■

Propreté :

La ville et Mc Donald's signent une convention

Vendredi 30 novembre, la ville signera une convention avec la société Mc Donald's pour lutter contre les emballages abandonnés sur la voie publique, essentiellement dans le quartier rive gauche.

Le restaurateur prévoit de mener des campagnes de sensibilisation, de changer ses contenants, de former son personnel, de s'équiper d'une poubelle supplémentaire et d'en fournir deux à la ville qui les posera chemin de la Petite Ile. La ville installera d'autres poubelles chemin du Port aux Bois. Une campagne de ramassage sera organisée par le franchisé aux abords de son établissement et sur son parking et la ville renforcera ses passages.

Joigny sera la première ville de l'Yonne et la troisième de la région Bourgogne engagée dans ce processus qui nécessite également du civisme de la part des clients. ■

Le 115 : plan grand froid

De jour comme de nuit, si vous rencontrez une personne sans domicile fixe, composez le 115 avec son accord. Une équipe de travailleurs sociaux écoute, informe et oriente les sans-abri vers des structures d'hébergement. Géré par la Croix-Rouge française, le 115 est un numéro de téléphone d'urgence gratuit.

Un écoutant 115 vous répond 24h/24 les week-ends et jours fériés et de 14h à 7h les jours de la semaine. En dehors de ces plages, c'est-à-dire de 7h à 14h les jours de la semaine, le 115 est sur répondeur. ■

Recyclez votre sapin de Noël

Après les fêtes, et pour la quatrième année, la ville et la communauté de communes renouvelleront l'opération de collecte des sapins de Noël qui seront ensuite broyés et compostés.

Vous aurez jusqu'au mercredi 16 janvier pour déposer votre arbre dans l'un des vingt-cinq emplacements aménagés dans toute la ville. La liste précise vous sera communiquée dans le prochain numéro de Joigny infos. ■

RECYCLEZ VOTRE SAPIN

Déposez votre sapin naturel sur l'emplacement aménagé près de chez vous au plus tard le **Mercredi 16 janvier 2013**

Les sapins collectés seront broyés et compostés, ce qui contribue à la préservation de l'environnement et réduit le coût de la gestion des déchets.

Recyclez nous ! Pensez à la nature.

Chantier jeunes : des vacances utiles !



Du 5 au 9 novembre 2012, Yassine, Rami, Hassan et Ali, quatre jeunes Joviniens de 16 à 19 ans, ont participé au chantier jeunes mis en œuvre par l'espace jeunes et les services techniques de la ville. Ils étaient volontaires et ont bien adhéré au projet qui consistait à rénover les grilles et le portail du groupe scolaire Albert Garnier.

Ce chantier jeunes doit permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités individuelle et collective et la participation des jeunes à la vie sociale. Il a également pour but de leur offrir une expérience afin de construire leur future insertion professionnelle.

Ce dispositif d'animation est également une démarche citoyenne, un lieu d'apprentissage autour de la découverte des métiers du bâtiment mais aussi de solidarité, de respect mutuel, d'échange qui valorise l'image des jeunes.

Durant toute une semaine, ils se sont familiarisés avec les exigences du monde du travail et des spécificités des métiers du bâtiment, ont rencontré des professionnels, dont le responsable des équipes opérationnelles des services techniques, le maire et ses adjoints. Ils ont également bénéficié d'un encadrement de qualité, par la présence d'un agent de la ville spécialisé en peinture.

En contrepartie de leur implication et de leur engagement, les jeunes seront encouragés par un chèque projet, leur permettant de financer une partie du permis de conduire qui leur sera utile pour gagner en autonomie. Ce programme a bénéficié d'une subvention de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) dans le cadre du dispositif "Ville, vie, vacances" (VWV).

A travers cette action, nous souhaitons valoriser l'engagement des jeunes. ■

Frédérique Colas
Adjointe au maire chargée de la jeunesse



Rami, Yassine, Hassan et Ali accompagnés de Didier, leur formateur.

Une formation PSC1 dispensée à l'espace jeunes

Dans le cadre des activités et des dispositifs proposés par l'espace jeunes et en partenariat avec l'association des sauveteurs secouristes de Monéteau et de l'Auxerrois, les jeunes Joviniens ont pu participer à une formation de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) du 6 au 8 novembre 2012.

Au cours de ce stage qui dure une dizaine d'heures environ, huit situations sont abordées : la protection, l'alerte, la conduite à tenir si la victime s'étouffe, saigne abondamment, est inconsciente, ne respire pas, se plaint d'un malaise ou se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...). Ces premiers gestes peuvent sauver des vies avant l'arrivée et la prise en charge par les services de secours.

Toute personne, à partir de l'âge de dix ans, peut suivre la formation PSC1. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire.

Ce dispositif remplace, depuis le 1^{er} août 2007, l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS). Son contenu

reste identique. Les gestes enseignés ont été légèrement modifiés. La principale nouveauté est l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas. A ce titre, il est recommandé aux titulaires de l'AFPS de suivre une mise à niveau, même s'ils sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC1. ■



Noël approche avec son lot d'animations et d'illuminations



Les fêtes de Noël arrivent à grand pas. Cette année encore, la municipalité mettra tout en œuvre pour que ce moment privilégié se déroule dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Le marché de Noël fête ses dix ans

Les festivités commenceront le week-end des 15 et 16 décembre avec le marché de Noël dont nous célébrerons, cette année, le dixième anniversaire. Environ soixante exposants vous accueilleront sous le marché et dans les chalets installés sur la place. Durant ces deux jours, la calèche de Saint-Aubin proposera des balades gratuites, un mécanophone, instrument de musique le plus puissant du monde, circulera en ville et le Père Noël sera présent pour les photos et pour recevoir vos lettres. Après l'inauguration le samedi à 18h30, un feu d'artifice tiré des bords de l'Yonne illuminera le ciel de Joigny dès 19h. Dimanche, la fanfare "Elan Brass Band" déambulera autour du marché de Noël et rue Gabriel Cortel. L'espace Jean de Joigny sera le théâtre d'un spectacle interactif : "L'arbre à histoire" où le jeune public sera transporté dans l'univers des contes de Lilian Gérard. Trois représentations seront données à 11h, 15h et 17h.

Harold et Romain s'invitent à Joigny

Pour la première fois à Joigny, un spectacle de ventriloque sera présenté dans les salons de l'hôtel de ville jeudi 27 décembre à 16h. Romain, incontestablement l'un des meilleurs ventriloques francophones, aura bien du mal avec son turbulent lapin Harold : interactivité et fous rires garantis pour cette animation ouverte à tous et gratuite.

Du 3 décembre au 7 janvier, Joigny sera parée de ses plus beaux atours.

Joigny en lumière

Dès le 3 décembre, Joigny sera parée de ses plus beaux atours pour les fêtes. Sapins, branchages, décors de Noël et illuminations orneront nos rues, carrefours et autres espaces publics. Il serait illusoire de vouloir en dresser une liste exhaustive. Vous découvrirez, au fil de vos balades, les aménagements végétaux, éclairés pour la plupart, dans les différents ronds-points, les rues... Devant la gare, un arbre mort, voué à l'abattage et conservé le temps des fêtes, servira de support à un décor original. D'autres lieux mériteront le détour : l'auditorium et la cour de l'hôtel de ville ainsi que la place du 1^{er} RVY, l'esplanade du centre commercial de La Madeleine, le pont St-Nicolas et ceux des routes d'Auxerre, de Chamvres et de Montargis... Des sapins de divers coloris, de diverses tailles pousseront un peu partout en ville. Les écoles primaires,



Un mécanophone, instrument de musique le plus puissant du monde, animera les rues de Joigny les 15 et 16 décembre prochain à l'occasion du marché de Noël.

le foyer Coallia, les crèches Les Oursons et les Lucioles, le hameau retraite, le centre de loisirs Bois-aux-Cœures s'associent à ce programme d'embellissement de notre ville en confectionnant des objets divers.

Stop aux illuminations énergivores

Depuis trois ans, la municipalité s'attache à limiter la consommation en énergie des illuminations de Noël. L'objectif est d'en avoir plus, tout en consommant moins. Après la rive gauche et le pont, c'est maintenant sur la rue Gabriel Cortel que les efforts se portent. Les décors seront changés cette année et équipés d'ampoules led. Ainsi, pour cette seule rue, la consommation passera de 4 186 w à 1 591 w. De même, les quarante motifs en triangle qui ornent, entre autres, le quai du 1^{er} Dragons ont été modifiés en led. Leur besoin en énergie passera de 12 000 w à 4 561 w. Ces illuminations s'allumeront, chaque soir du 3 décembre au 7 janvier, en même temps que l'éclairage public et s'éteindront à minuit sauf le jour du marché de Noël ainsi que les 24 et 31 décembre.

Merci à tous, services municipaux, partenaires extérieurs... qui se mobilisent pour nous offrir un paysage festif, chaleureux et des animations qui sauront nous ravir. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. ■

Yann Chandivert
Adjoint au maire chargé des animations

Révéler la richesse de notre patrimoine



Joigny, ville d'art et d'histoire et répertoriée parmi les Plus beaux détours de France®, méritait bien une mise en valeur de ses circuits touristiques en ville et circuits de randonnée en campagne et forêt.

Le centre ancien notamment fournissait trop peu de repères et d'information historique aux nombreux touristes qui arpentent nos ruelles toute l'année. En l'absence de balisage, jalonnement, signalétique et bornes d'information adaptés et mis au goût du jour, le parcours de découverte de la cité maillotine par le touriste ou le citoyen joignien ne pouvait se faire qu'au hasard de curiosités rencontrées ici et là sans réelle ligne conductrice.

Le printemps 2013 verra la mise en place d'environ 12 km de circuits en ville dont certains thématiques et intégrant une signalétique tout public et des dispositifs communicants innovants sensoriels et pédagogiques (ex : moulages, maquettes, puzzles, reliefs, jeux). Nous avons œuvré ces derniers mois pour concevoir, en partenariat avec l'agence spécialisée AEI, le design de mobiliers supports d'information offrant toutes ces possibilités avec l'objectif d'accessibilité aux plus jeunes et aux personnes atteintes de handicaps (mobilité réduite ; personnes malvoyantes et déficientes mentales).

Outre les circuits urbains, trois circuits de randonnée

au départ de la place du 1^{er} RVY seront à parcourir ou redécouvrir au fil d'un balisage officiel et de plaques pédagogiques sur la faune et la flore. Pour mémoire, cette opération relevant du contrat de redynamisation du site Défense est subventionnée à hauteur de 58 % par l'Etat et l'Union européenne.

Douze kilomètres de circuits urbains et trois circuits de randonnée au départ de la place du 1^{er} RVY seront mis en place au 1^{er} semestre 2013.

Je vous laisse apprécier quelques images des réalisations à venir au 1^{er} semestre 2013 et j'aurai l'occasion alors, passées les longues nuits d'hiver, de vous inviter à arpenter ces nouveaux chemins sous le soleil printanier ! ■

Laurence Marchand
Adjointe au maire chargée du tourisme

Quatre circuits en ville
Au fil de la ville (incontournable)
Chemin des mémoires (thématique)
Les traces des illustres (adapté tout handicap)
Sur les pas d'Aélis (adapté tout handicap)

Trois circuits de randonnée
Petit tour en Val d'Aubry
Entre deux eaux de Joigny à Cézy
Dans les bois entre Joigny et Looze



Exemples de mobilier mis en situation à Epizy, sur l'esplanade du château ou encore à l'angle du chemin de la Guimbarde et de la rue des Sureaux

Des bénévoles de l'USJ honorés

Trois bénévoles de l'Union sportive de Joigny, parmi une trentaine d'Icaunais, ont été décorés de la médaille de la jeunesse et des sports, promotion 2012, le 5 octobre dernier dans les salons de la préfecture à Auxerre. Guy Juvigny et André Lethimonnier de la section judo et Jean-Pierre Nizier de la section plongée ont reçu la médaille de bronze. Cette distinction récompense leur dévouement et leur implication dans leur section respective et cela depuis plusieurs années. Par ailleurs, Jacques Miot, trésorier de l'USJ football, a reçu la médaille d'or de la fédération française de football pour 50 ans d'investissement dans ce sport lors de l'assemblée générale de la ligue de Bourgogne à Montchanin le 6 octobre. Bravo et merci à ces quatre bénévoles pour leur dévouement. ■



L'agenda sportif

Basket - salle omnisports - équipe féminine : USJ / ASA Vauzelle dimanche 2 décembre à 13h15 et USJ / AS St Vincent Bragny dimanche 16 décembre à 13h15 - équipe masculine : USJ / ASC St Apollinaire dimanche 9 décembre à 15h30 et USJ / CS St Loup Geanges dimanche 16 décembre à 15h30 • **Football** - stade de La Madeleine - USJ / Saint-Père dimanche 2 décembre à 15h - USJ / Avallon C02 dimanche 16 décembre à 15h • **Volley** - gymnase du collège Marie-Noël - USJ / Sens samedi 8 décembre à 18h et USJ / Fontaine samedi 15 décembre à 18h • **Yoga** - école maternelle de La Madeleine stage ouvert et accessible à tous - samedi 1^{er} décembre de 14h à 18h et dimanche 2 décembre de 9h à 12h inscriptions au 03 86 62 11 74 et au 03 86 62 21 65 - 10 € pour les non-adhérents.

Culture

Chantons Noël



Cette année encore, les amateurs de chant et de musique pourront profiter des concerts organisés dans le cadre de "Lumières d'hiver". Cette semaine musicale débutera le même jour que le marché de Noël, le samedi 15 décembre, par un événement original. Dans le cadre du projet européen Grundtvig, l'église Saint-Vincent de Paul accueillera à 20h30, un chœur, des solistes et des comédiens tchèques, un orchestre de chambre finlandais, des choristes de l'Yonne, des professeurs et élèves de l'école de musique de Joigny pour l'interprétation de la messe de J.J. Ryba (1765-1815). Cette messe très populaire sera chantée en tchèque. Les paroles peu conventionnelles pour une messe racontent le départ des bergers pour Bethléem. C'est une œuvre gaie, tendre, qui éveille en chacun l'image d'un Noël traditionnel avec une église de campagne éclairée, de la neige, un ciel étoilé.

Puis du 16 au 22 décembre, des concerts quotidiens auront lieu dans les églises St-Thibault et St-Jean. Le dimanche, l'accueil de la lumière de Bethléem sera suivi d'un concert interprété par le chœur d'Hommes de l'Auxerrois. Tout au long de la semaine, se produiront des chorales de Monéteau, de Cheny, de Joigny, les classes de l'école de musique de Joigny, ainsi qu'Yves Audard, titulaire des orgues de Joigny. Ces concerts gratuits ont lieu dans des églises chauffées. A l'issue de ces manifestations, spectateurs et participants peuvent passer un moment convivial autour d'un verre de vin chaud offert sur le parvis de l'église St-Thibault. Aussi, n'hésitez pas à venir écouter chanteurs et musiciens qui annoncent Noël dans la joie et la gaieté. Le programme complet sera disponible à l'office de tourisme, à la mairie et sur les sites internet www.joigny-tourisme.com et www.ville-joigny.fr. ■

Paule-Hélène Borderieux
conseillère municipale déléguée aux animations culturelles

Ariane & Barbe-Bleue : Il reste des places

Cette année, l'Opéra de Dijon et la ville vous proposent "Ariane & Barbe-bleue" **dimanche 9 décembre** dans le cadre de l'opération "L'opéra à votre porte". Le transport aller et retour est pris en charge par le conseil régional de Bourgogne et Veolia Transdev. Il reste encore des places. Renseignements et réservations obligatoires à l'office de tourisme. **Tél. 03 86 62 11 05**
Tarifs : 57 €, 46 € et 29 € les 1^{ères}, 2^e et 3^e séries (tarifs réduits pour les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires du Rsa, les personnes à mobilité réduite et accompagnateurs, les personnes en apprentissage ou en réinsertion professionnelle), 10 € pour les moins de 26 ans et 5,50 € pour les moins de 15 ans. ■



L'Ensemble choral change de chef de chœur

Une page de l'Ensemble choral de Joigny vient de se tourner avec le départ de sa chef de chœur, Armelle Dutartre, qui l'a dirigé de main de maître pendant onze ans. A l'issue de son ultime concert, Nicolas Soret, adjoint au maire chargé de la culture, lui a remis la médaille de la ville.

Depuis le 4 octobre, Sarah Tetelbom la remplace avec entrain et brio. Très passionnés, les choristes entendent continuer cette aventure pour le plaisir de chanter, de se réunir et d'offrir à leur auditoire des concerts de qualité. Deux questions à Armelle Dutartre et Sarah Tetelbom.



Armelle Dutartre, que retiendrez-vous de ces onze années passées à la tête de l'ensemble vocal de Joigny ?

Tout d'abord le plaisir musical que nous avons toujours partagé quels que soient les programmes abordés. Ensuite, le travail exigeant mené ensemble, le chef et ses choristes ayant toujours l'ambition de produire une interprétation de qualité. Et bien sûr les relations humaines, tous ces liens affectifs qui existent dans un groupe et qui ont une conséquence directe sur la production sonore. En onze ans nous avons partagé des moments de joie, de peine aussi, des fous rires et des coups de gueule... bref, la vie quoi !

Quel est votre plus beau souvenir ?

Armelle Dutartre : Difficile car il y en a eu beaucoup. Mais s'il faut en choisir un, je citerai le concert d'ouverture du festival choral de Joigny en juillet 2011. Notre programme : la "Petite messe solennelle" de Rossini fut pour nous tous une belle réussite. Cette œuvre, qui n'a de "petite" que le nom, est très exigeante musicalement et nous a demandé beaucoup de travail, vocal notamment. D'autre part elle réunissait des solistes, des instrumentistes et le chœur. Je pense que nous avons réussi à donner une interprétation sensible de cette œuvre. Lorsque le public a applaudi ce jour-là après une heure et demie d'émotions musicales, j'ai ressenti beaucoup de satisfaction, pour nous tous, et de la fierté, celle d'avoir mené cet ambitieux projet à bien. Et puis je citerai un morceau que nous avons interprété de nombreuses fois et qui a évolué avec nous au cours de ces onze années : "L'alleluia" de Pierre Calmelet, dont l'interprétation jouant sur l'improvisation et l'acoustique du lieu, a toujours procuré, je pense, aux choristes, au public et à moi-même, une vive émotion.



Sarah Tetelbom, vous venez de prendre la direction de l'Ensemble choral. Quelle a été votre motivation ?

En fait, tout a commencé à l'âge de dix-huit ans quand j'habitais à Nice et que l'on m'a proposé de faire chanter un petit groupe d'amateurs ; la vocation est venue à ce moment-là. J'ai continué en région parisienne cette activité comme un loisir, de façon bénévole puis je suis venue m'installer dans l'Yonne et l'envie de me former à ce "métier de chef de chœur" est devenue de plus en plus évidente, essentielle pour moi ; c'est pourquoi je suis les cours de direction de chœur au conservatoire de Châlon notamment afin de perfectionner cet art magnifique qui permet de "Rassembler des gens de tout horizon et de les faire chanter ensemble en harmonie autour d'une œuvre commune".

Je m'occupe de la chorale Vallkyrie à Vallan depuis dix ans et depuis trois ans, un atelier "chœur de femmes" s'est ouvert à la MJC d'Auxerre.

La proposition de reprendre l'Ensemble vocal de Joigny m'a surprise et fait énormément plaisir dans un premier temps puis je me suis dit que c'était l'occasion rêvée pour progresser grâce à ce chœur de bon niveau en abordant un répertoire plus conséquent et motivant artistiquement pour le chœur et pour moi-même.

Quels sont vos projets ?

Sarah Tetelbom : Le seul projet que j'ai dans la tête et dans le cœur c'est de poursuivre le travail de qualité effectué par Armelle Dutartre afin que le chœur puisse continuer de progresser.

Je pense que le temps jouera en notre faveur pour que les choristes et moi-même apprenions à travailler ensemble, et je suis heureuse de tenter l'aventure avec eux. ■

CLEA/CTL : un premier bilan concluant



En 2011, la ville a signé un contrat local d'éducation artistique et contrat territoire lecture (CLEA/CTL) avec la DRAC de Bourgogne et le ministère de l'Éducation nationale. Le bilan de cette première année est très concluant.

Au printemps dernier quatre-vingt-dix enfants, scolarisés à Joigny, ont participé à un projet chorégraphie en travaillant sous la houlette de la chorégraphe Sélynn Dündar. Ce fut une découverte passionnante pour l'ensemble des participants dont nous avons parlé dans une édition précédente.

Les arts du goût

Quoi de plus naturel que de proposer à tous de se retrouver autour de cette thématique, mêlant gastronomie et culture ! Les arts du goût ont permis de belles découvertes et des rencontres inoubliables. Les activités annoncées dans le numéro d'octobre de Joigny infos se sont déroulées dans un climat particulièrement positif. Les professionnels des métiers de bouche se sont très volontiers investis dans la découverte de leur univers par les enfants des écoles : boulanger - pâtisseries, restaurateurs, chocolatier les ont accueillis avec chaleur et beaucoup de professionnalisme. Tous nos remerciements vont à MM. Chevalier, Lecorre, Halbin, Lorain...

Le 27 octobre dernier, une manifestation tout à fait originale s'est déroulée en deux temps. A 15h, la bibliothèque de La Madeleine a accueilli la compagnie Théarto en présence d'un public ravi et attentif. Véritable festin pour les yeux et l'esprit, le spectacle "Le mets des mots" a permis aux comédiens de mettre en scène des textes savoureux sur tout ce qui peut exciter nos papilles : légumes, viandes, fromages... et même de vrais gâteaux ! Variations pleines d'humour qui nous permettront de faire dans nos cuisines bien des extravagances !

L'appétit de tous, bien aiguisé, a été littéralement comblé un peu plus tard sous le préau de l'école Saint-Exupéry. En effet, à 18 heures, rendez-vous avait été donné aux communautés d'origines diverses vivant à Joigny pour un buffet géant et des jeux gustatifs !

Le décor était particulièrement soigné grâce aux tableaux réalisés par les ateliers créatifs du foyer Coallia.

Ainsi les résidents du foyer, les membres d'associations



portugaises, allemandes, italiennes, turques ou arménienne ont rivalisé d'imagination et de savoir-faire pour régaler tous les participants. Art plastique et art culinaire ont ainsi rassemblé joyeusement une centaine de personnes. Une expérience de partage mémorable !

Noël approchant, voici l'occasion d'offrir ces recettes délicieuses. Elles sont consultables sur le site de l'espace Jean de Joigny (espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr).

En voici une, facile à réaliser : les rouleaux d'aubergines farcies. Elle nous vient d'Arménie (voir encadré ci-dessous).

Ainsi 310 enfants ont participé à l'ensemble des propositions. Le spectacle "Le festin de Didi", donné trois fois pour les scolaires et une fois dans le cadre des Vendredis de Debussy, a bénéficié d'une véritable introduction faite par une comédienne de la compagnie du Théâtre de l'Eygurande. Les enfants ont pu réaliser, entre autres, une recette... la recette du gâteau d'anniversaire de Didi ! Ils l'ont apporté au spectacle. Une manière tout à fait originale de mêler apprentissage concret et approche artistique. Ce qui a été introduit en classe avec la participation des enseignants a été complété par un spectacle, aboutissement d'une découverte passionnante.

Pour cette nouvelle étape du CLEA et du CTL, les objectifs ont été atteints. En effet, accès aux pratiques artistiques, découverte commune de textes, mise en œuvre de réalisations touchant des publics variés, cette manifestation a donné à voir le véritable enjeu de ces contrats. ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire chargé de la culture

Rouleaux d'aubergines farcies - recette arménienne

Pour 25 personnes : 2 kg d'aubergines - 500 g de crème fraîche - 30 g de cerneaux de noix - sel - 1 bouquet d'aneth - 2 gousses d'ail - huile

Laver les aubergines, les peler une fois sur deux. Faire des tranches d'1 cm d'épaisseur. Les saler et les faire dégorger 10 mn. Chauffer de l'huile dans une poêle. Faire colorer les tranches jusqu'à ce qu'elle prennent une belle couleur. Les égoutter sur du papier absorbant et les laisser refroidir.

Pour la farce, écraser les deux gousses d'ail. Couper finement l'aneth. Hacher les noix. Mélanger le tout avec la crème fraîche. Saler. Rectifier l'assaisonnement si besoin. Déposer une cuillère de préparation sur chaque tranche d'aubergine et la rouler. Piquer ensuite les rouleaux formés avec un cure-dent pour qu'ils tiennent debout. Disposer les rouleaux sur un plat, décorer avec l'aneth ciselé.

Ce plat se mange froid, en entrée, ou comme élément d'un buffet. Bon appétit !

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Vous ne comprenez pas ? Nous non plus

Favoriser l'implantation d'emplois pour les Joviniens. C'est l'objectif de l'hôtel-pépinière d'entreprises, pour lequel nous avons achevé le concours d'architecture. C'est précisément le but du pôle de formation, qui prend forme mois après mois. C'est le sens de la création de nouveaux bâtiments dans la zone d'activités (ZA) de la Petite Ile, ou dans la ZA des Champs Blancs. C'est, enfin, l'objectif de la nouvelle ZA à Béon. Un projet qui figure dans le contrat de revitalisation du site de Défense signé en février 2011, que la ville, la communauté de communes, le département, la région, l'Etat et l'Europe ont validé.

Alors pourquoi ? Pourquoi le conseiller général de Joigny et celui de Saint-Julien-du-Sault, en séance publique, contre l'avis des 40 autres élus du département, droite comme gauche confondues, ont cherché à démolir ce projet et ont voté contre,

alors qu'ils avaient voté pour il y a un an ? Ils ont argumenté en déclarant préférer une zone d'activités à Sépeaux. A Sépeaux ? Quand l'ex-maire de Joigny y avait pensé, ces deux élus n'en voulaient pas. Et le maire de Sépeaux, lui-même, n'en veut pas. Et Sépeaux n'est même pas dans la communauté de communes. Et que dire de tout le travail déjà accompli sur Béon : l'étude d'impact, l'achat d'une grande partie des terrains, le plan local d'urbanisme, l'enquête publique actuellement en cours et qui dure jusqu'au 7 décembre ? Tout ça pour rien ? Doit-on rappeler au conseiller général de Joigny qu'au début des années 2000, il était pour une ZA à Béon ?

Qu'il est difficile, parfois, de suivre certains de nos élus dans le méandre de leurs argumentations. Tout cela n'est décidément pas très sérieux.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

La citoyenneté requière-t-elle une telle convention ?

Joigny est la 1^{ère} ville de l'Yonne à signer une convention avec un "fast food", celui de la zone commerciale, pour lutter contre les dépôts sauvages d'emballages.

Il s'agit essentiellement d'installer des poubelles supplémentaires (certaines à la charge du contribuable jovinien) aux alentours du restaurant et d'assurer leur ramassage plus fréquemment (à la charge de la collectivité aussi). Nous nous étonnons que la ville soit obligée de dépenser "notre argent" pour une pollution dont la responsabilité première revient à une riche société internationale. Cette convention a été bien négociée ! Une fois de plus on constate l'amateurisme de cette équipe municipale dans ses rapports avec les acteurs économiques.

En dehors de l'effet "poudre aux yeux", cher à la municipalité, les mesures envisagées permettront-elles d'atteindre les objectifs

escomptés ? Le gérant du restaurant, lui-même, semble en douter...

La lutte contre la profusion de déchets relevant de ce type de restauration repose avant tout sur le civisme des consommateurs et l'ingéniosité des industriels. La balle est dans leur camp pour produire des emballages simplifiés, réduits en volume et conçus dans des matériaux biodégradables compatibles avec un conditionnement nécessaire mais suffisant à la distribution de ces produits.

Quant à la mairie pour laquelle la citoyenneté est un thème récurrent (un adjoint est d'ailleurs chargé de ce précepte), que fait-elle pour éduquer nos concitoyens dans ce domaine ?

Chers Joviniennes et Joviniens, nous vous souhaitons un très joyeux Noël.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Ensemble

Nous sommes tous différents, mais face à la crise d'une ampleur sans précédent, nous devons travailler ensemble. Notre groupe a toujours porté ce concept qui fait de nos différences la seule force capable de sortir Joigny de l'inertie dans laquelle elle se trouve pour qu'enfin on puisse envisager l'avenir avec optimisme. Arrêtons de ressasser les erreurs et réussites du passé et allons de l'avant, avec l'envie et la passion de faire de Joigny une ville où l'on a envie de vivre.

Nous devons avoir un projet phare, mais malheureusement pour l'instant le phare est éteint... La municipalité essaye une fois de plus de nous faire croire que ses projets de bibliothèque à 2,5 millions d'€, d'aménagement du Belvédère à 200 000 €... vont être des projets d'avenir ! Cette municipalité est anti-démocratique, elle dépense sans écoute ni concertation,

simplement parce qu'elle pense que ses projets sont bons... Mais si elle était une entreprise dont l'objectif principal était de dynamiser la ville et de la faire prospérer, réaliserait-elle ces projets ? Nous ne le pensons pas. Nous le disons et redisons encore : ces projets n'apportent rien à la ville, surtout en cette période de "vaches maigres".

Alors allons-nous continuer et faire comme la ville de Sevrans ? À force d'emprunter et de compter sur les subventions, peut-être celles-ci se tariront et à votre avis qui paiera l'addition ?

Mobilisons-nous afin qu'ensemble nous pensions à notre ville et à ceux et celles qui y vivent. Il n'est jamais trop tard.

Les années se suivent et heureusement, ne se ressemblent pas toutes ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et que 2013 soit l'aube d'un grand millésime.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Cérémonie patriotique

Hommage aux morts pour la France en Algérie-Maroc et Tunisie - cérémonie au monument aux morts - mercredi 5 décembre - 11h

Expositions

Une maison pour la peinture, sculpture en terrasse et dans les caves - œuvres de Jean-Paul Agosti, Alexandre Hollan, Anne Tastemain, Annie-Paul Thorel, Bruno Rousselot... entrée libre - Maison Cantoisel - 32 rue Montant au Palais samedi 1^{er}, 8, 15, 22 décembre de 14h30 à 17h30 et sur RDV au 03 86 62 08 65



Anne-Paule Thorel, Tyria - Lignes, 2012, encaustique - Maison Cantoisel

Virginie Trabaud - peintures et sculptures en 3D - paysages de la région, animaux, rivières et forêts - office de tourisme jusqu'au 15 décembre. www.virginie-trabaud.com

Atelier de Prinsac - 1 rue des Moines - ouvert tout le mois de décembre en semaine ou sur RDV - Se déplace chez Prunelle les 15 et 16 décembre - tél. 06 62 10 52 71

Mes dames se font la belle chez Prunelle - Alexandra de Prinsac - Les petits carnets d'Anna - boutique Prunelle 13 pl. du Pilori jusqu'à fin décembre - tél. 03 86 62 21 40

O 2 Z' arts, pinceau et burin - cours d'arts plastiques, dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV - tél. 03 58 44 03 76

A noter aussi

Collecte de sang - mardi 4 décembre de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Braderie de Noël - Secours catholique - vente de jouets, jeux, peluches et vêtements de fête - 14 rue des Ingles samedi 8 décembre de 9h à 17h

Courses d'orientation - comité de l'Yonne de course d'orientation - samedi 1^{er} décembre Championnat de l'Yonne en forêt de 13h30 à 16h30 3 parcours - accueil, parking, départ, arrivée sur le parking est de la réserve forestière.

Course d'orientation nocturne en centre ville de 18h à 19h accueil, départ, arrivée dans la cour de la mairie.

Renseignements : cdco89.free.fr - tél. 03 86 44 27 22

Cinéma - salle Claude Debussy

Les mardis, mercredis, samedis et dimanches

Programme sur le répondeur cinéma - 03 86 62 43 85 à l'office de tourisme - tél. 03 86 62 11 05

sur les sites internet :

www.joigny-tourisme.com (rubrique agenda) et www.ville-joigny.fr (sortir à Joigny/cinéma).

La maison du Bailli sera fermée au public à compter du 19 décembre. Elle rouvrira ses portes le 16 février avec une nouvelle exposition : "Hommage au Père Merlange : parcours d'un archéologue".

Pendant les vacances de Noël

Les vacances de Noël approchent. Pendant cette période, les enfants pourront profiter des activités organisées par les différentes structures implantées sur la commune :

L'espace jeunes

2 rue des Ingles - tél. 03 86 91 43 31

Ouvert les 24, 26, 27 et 28 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (17h30 le vendredi).

Fermé du 31 décembre au 4 janvier.

Activités sportives et de loisirs, sorties musée et cinéma.

Le centre de loisirs "Les Aventuriers"

Groupe scolaire Saint-Exupéry

Tél. 03 86 62 49 20 ou 06 64 70 72 73

Accueil à la journée ou à la demi-journée des enfants de 5 à 14 ans de 8h à 18h - activités créatives autour de Noël.

Le centre de loisirs "Bois aux Cœurs"

Route de Dixmont - Tél. 03 86 62 04 70

Accueil à la journée ou à la demi-journée des enfants de 3 à 14 ans de 8h à 18h - activités créatives autour de Noël Transport en bus aller/retour. Arrêts au rond-point de la Résistance, place du 1^{er} RVY (face à l'office de tourisme), porte Percy, Tour T6 et place Colette.

Le multi-accueil "Les Oursons"

8 rue des Ingles - Tél. 03 86 62 25 19

L'accueil régulier sera ouvert les 2, 3 et 4 janvier avec possibilité de dépannages ponctuels en fonction des places disponibles (se renseigner au préalable). Il sera fermé du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus. L'accueil ponctuel (halte-garderie) sera fermé durant toutes les vacances scolaires.



Le Marché de Noël à Joigny, fête ses 10 ans !

Sam. 15 décembre de 18h à 22h et dim. 16 décembre de 10h à 19h

* sous la halle du marché et sur la place *

Animations en ville

Calèche, spectacle interactif pour enfants, mécanophone, Père Noël et fanfare. Feu d'artifice sam. 15 décembre à 19h



Lumières d'hiver

Du samedi 15 décembre au samedi 22 décembre

8 jours de "Concerts de Noël" dans les églises de Joigny

Ouverture exceptionnelle : samedi 15 décembre à 20h30
église Saint-Vincent de Paul - Messe de Noël de JJ Ryba



150 musiciens, chanteurs et comédiens,
tchèques, finlandais et français

